

FORMATION DT/DICT PRÉPARATION AIPR* ENCADRANT

* AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RESEAUX

Durée :

- 1 jour soit 6 H +1H d'évaluation

Effectif :

- De 4 à 10 participants

Public :

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

Moyens pédagogiques :

- Support de cours réalisé en conformité avec la réglementation
- Cas pratiques adaptés à l'environnement de l'entreprise (exercices et simulations).
Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire

Formateur :

- Formateur maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RESEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants.
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Évaluation :

- Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation.

Attestation :

- Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM).
- Représentation immédiate en cas d'échec.